

Le Trait d'Union

de Margaux-Cantenac



2025

**BONNE
ANNÉE**



A Nouvel An,
Nouvel Élan

2

5



Vœux du Maire le Vendredi 17 janvier 2025, à 19h

salle Port Aubin

23 bis Avenue de la 5e République





3	EDITO
4-5	FINANCES
6	AMENAGEMENT
7-11	VIE CITOYENNE
12-13	ACTUALITES
14-21	VIE ASSOCIATIVE
22	INSOLITE
23	UN JOUR, UNE HISTOIRE
24	INFORMATION



Chers administrés,

Alors que nous entamons cette nouvelle année, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de sérénité pour 2025.

Cette année s'annonce encore riche en projets et en initiatives qui visent à faire de notre commune un lieu agréable où il fait bon vivre.

L'année précédente a été marquée par des défis que nous avons su relever grâce à l'engagement de chacun.

C'est ensemble que nous réussirons à améliorer notre cadre de vie et renforcer nos services publics.

C'est dans cette démarche que des rencontres citoyennes vous ont été proposées afin de penser, avec votre collaboration, l'avenir de notre commune. Votre voix est essentielle pour orienter nos actions et répondre au mieux à vos attentes.

Je vous invite à participer aux prochaines dates qui auront lieu en 2025.

Vos préoccupations sont aussi au centre de nos réflexions et de nos actions et en particulier celles liées aux conséquences délétères de l'évolution du climat. Les inondations qui se sont produites sur tout le territoire métropolitain, et qui n'ont pas épargné notre commune, nous interrogent et nous obligent.

Nous avons déjà pris conscience de cette problématique et anticipé en 2023 le curage des fossés. Nous avons poursuivi en 2024 par les hydrocurages. Nous sommes conscients qu'une dynamique de prévention doit être menée afin de pallier au mieux de possibles nouveaux problèmes avec notamment le renforcement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Nous nous étions engagés sur la réfection et l'aménagement du Cours de la Marne : c'est chose faite et nous poursuivons avec la sécurisation du Cours Pey Berland entre l'école et le cabinet médical.

Enfin, la sécurité de tous est aussi une priorité incontournable. Dans un monde en constante évolution, il est essentiel de garantir un environnement paisible et serein. C'est pourquoi, malgré l'arrêt de la police intercommunale décidé par la Communauté de Communes Médoc Estuaire, nous avons choisi de recruter un policier à compter du 1er Janvier 2025, qui travaillera en binôme avec celui de la commune de SOUSSANS.

La sécurité est l'affaire de tous et votre engagement en tant que citoyens est précieux. C'est un combat que nous ne pouvons mener sans votre soutien et votre implication. Alors que nous avançons ensemble maintenant depuis quelques années, je tiens à insister sur l'importance fondamentale du respect citoyen.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour promouvoir cette valeur essentielle. Pour cette nouvelle année, cultivons ce respect non seulement envers nos voisins mais également envers les règles qui régissent notre vie collective.

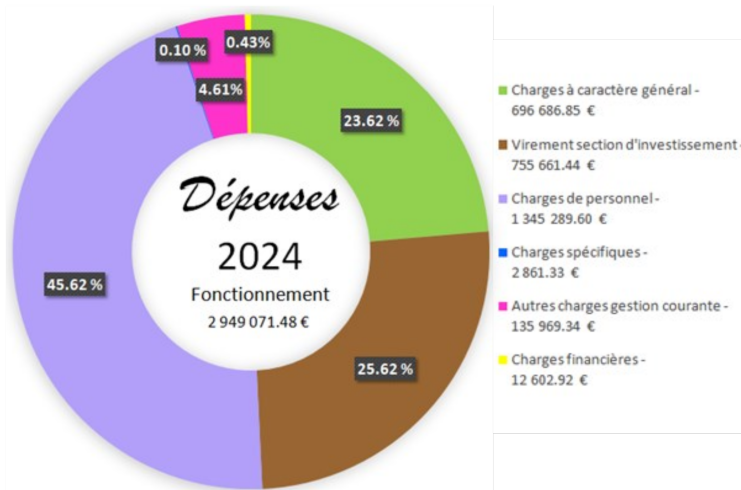
Passez une belle année 2025.

Le Maire, Sophie MARTIN

La situation de la Commune de Margaux-Cantenac est correcte en ce qui concerne son auto financement, figé avant la fin de la clôture du budget 2024.

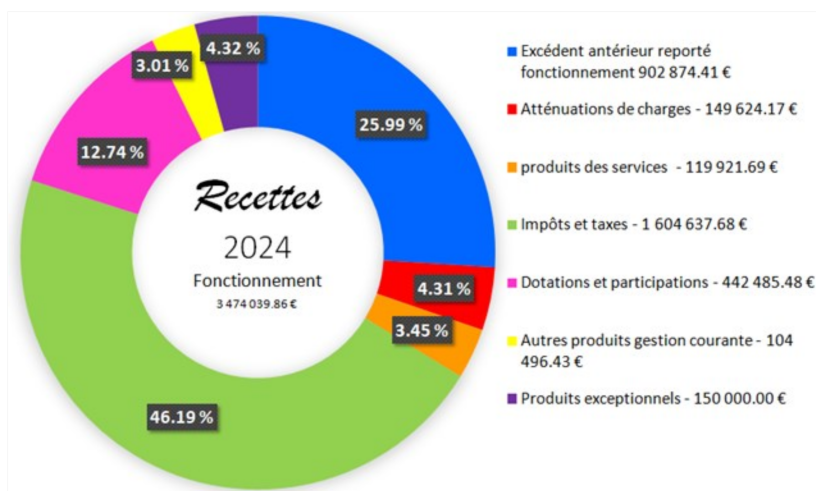
Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment :

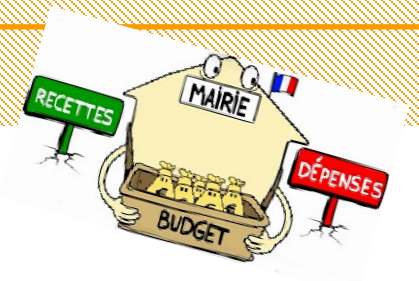
- ⇒ **Les charges à caractère général** relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestation de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, aux taxes foncières payées par la Mairie.
- ⇒ **Les dépenses de personnel**
- ⇒ **Les charges de gestion courante**, indemnités des élus, les subventions aux associations, au CCAS, les participations aux syndicats intercommunaux.
- ⇒ **Les charges financières** : intérêts des emprunts.
- ⇒ Les opérations d'ordre de transfert entre les sections de fonctionnement et d'investissement.



Les recettes de fonctionnement

- ⇒ Excédent 2023 reporté
- ⇒ Les atténuations de charges : remboursement des congés maladie des agents.
- ⇒ Les produits des services et du patrimoine : paiement de la cantine, remboursements par la communauté de communes Médoc Estuaire, occupation du domaine public, attribution des concessions de cimetière.
- ⇒ Les impôts et taxes
- ⇒ Les dotations de l'Etat et les participations
- ⇒ Les produits de gestion courante
- ⇒ les locations de salles municipales et des logements loués par la mairie
- ⇒ Produits exceptionnels

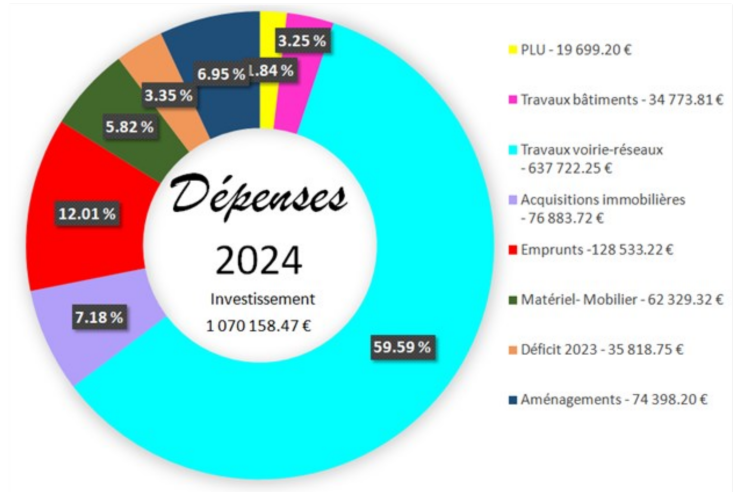




La section d'investissement

Les dépenses :

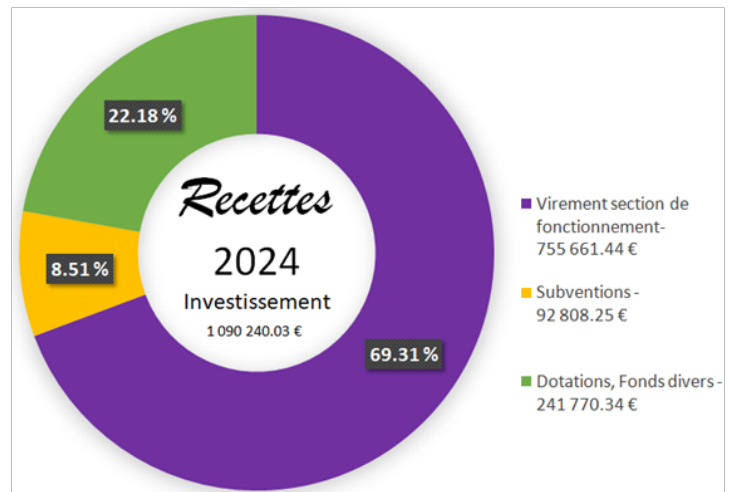
- ⇒ Comprennent les dépenses engagées afin de valoriser le patrimoine de la Commune, bâtiments, voirie, mais également PLU, emprunts, matériel, mobilier.
- ⇒ Les subventions d'équipements versées, les opérations d'ordre de transfert, le déficit antérieur d'exécution.



Les recettes :

La taxe d'aménagement, les subventions d'investissements reçues de l'Etat, du Département, le fond de compensation de TVA, les recettes d'ordre.

En 2024 la Commune, afin de préserver ce commerce, a fait l'acquisition du bâtiment du café de la Gare sans avoir eu recours à l'emprunt.



Taxe habitation sur les résidences secondaires et locaux vacants : 13,98 %

Taxe Foncière Bâtie : 33,59 %

Taxe Foncière Non Bâtie : 35,83 %

Le rafraîchissement de la salle
des fêtes de Margaux

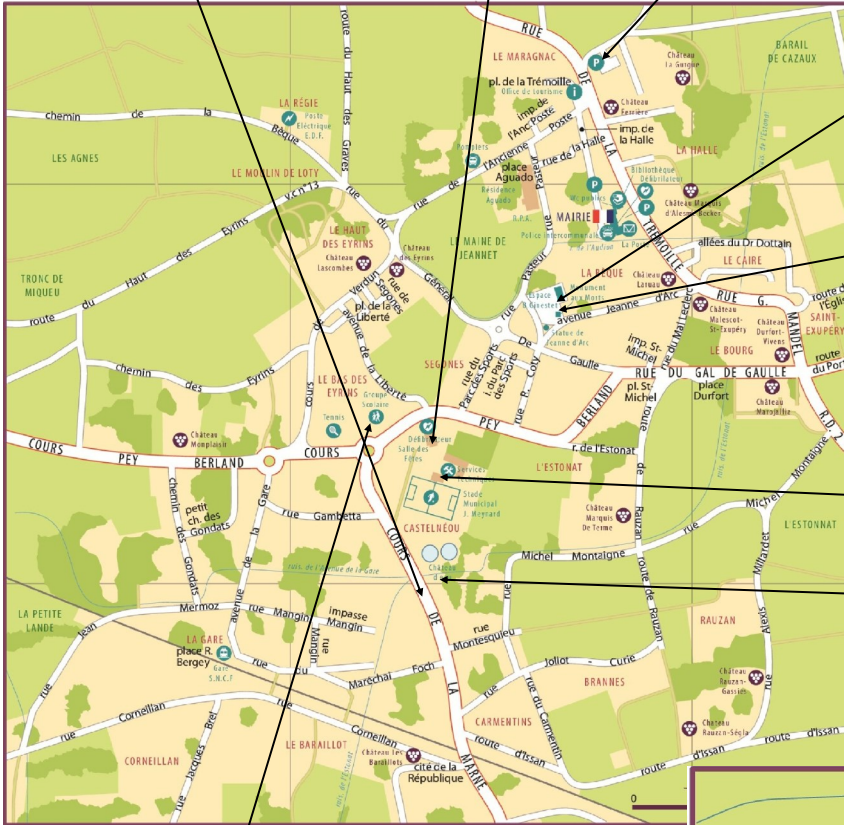
Enfouissement des lignes

Réhabilitation du cours de la Marne
(570 000E)°

Borne de recharge
voiture électrique

Réalisation d'un auvent à la
Salle Ginestet

Implantation d'une boîte à livre
réalisée conjointement Conseil
Municipal Enfants et Escangaux



Skate park

Réalisation d'un parking

Remplacement de la porte de
la bibliothèque

Remplacement de l'informatique aux écoles ; Les
p'tits pépins et école des millésimes

Mise en place d'un tableau numérique dans la
classe de grande section maternelle à l'école des
p'tits pépins

*Plantation d'arbustes



LES BIENS SANS MAÎTRE

Le conseil municipal a engagé une procédure d'appréhension des biens sans maître avec l'accompagnement de la SAFER.

Sont considérés comme n'ayant pas de maître les biens autres que ceux relevant de l'article L. 1122-1 et qui :

1° Soit font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

2° Soit sont des immeubles qui n'ont pas de propriétaire connu et pour lesquels depuis plus de trois ans les taxes foncières n'ont pas été acquittées ou ont été acquittées par un tiers.

Après vérification afférente aux parcelles présumées sans maître, et en fonction de l'intérêt pour la Commune, la Commission Communale des Impôts Directs a émis un avis favorable pour le transfert des parcelles dans le domaine privé de la Commune.

Par arrêté municipal n° 2024_127 du 11.10.2024 ont été présumés sans maître et susceptibles de faire objet d'un transfert dans le domaine privé de la commune de Margaux-Cantenac au sens de l'article L.1123-3 du code général de la propriété des personnes publiques, les biens immobiliers listés dans cet arrêté pour une superficie totale de 108 877 m².

Au cas où les propriétaires ne se seraient pas fait connaître dans un délai de six mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues, les biens susvisés seront présumés sans maître, et le conseil municipal pourra les incorporer dans le domaine privé communal.

La délibération du 18.10.2022 et l'arrêté 11.10.2024 sont consultables en mairie aux jours et heures d'ouverture de la mairie ou sur le site internet de la commune.

LE BUS EN PLUS-SERVICE

Le Département de la Gironde met en place un nouveau service 'LE BUS EN +' qui vous permet de rencontrer en fonction de vos besoins (soin, rencontre avec une assistante sociale...) un professionnel sans vous déplacer dans des structures souvent éloignées de votre lieu d'habitation et difficilement accessibles pour des personnes qui n'ont pas de moyen de transport. Vous pouvez vous présenter sans rendez-vous et un professionnel sera à votre écoute. Ces services sont gratuits et ouverts à tous ! Notre commune accueille le bus sur le parking en face de la Mairie de Margaux-Cantenac. Toutes les dates sont disponibles sur le site internet et à l'accueil de la Mairie.



Le Bus en +
DANS LE MÉDOC

Les services du Département viennent à vous !

- Soin
- Santé
- Services
- Solidarité

Retrouvez-nous de 9h à 12h les :

• Jeudi 12 décembre	• Jeudi 10 avril
• Jeudi 09 janvier	• Jeudi 15 mai
• Jeudi 13 février	• Jeudi 12 juin
• Jeudi 13 mars	

CIMETIERES—Reprise de concessions abandonnées



La Commune a décidé d'engager fin 2023 une nouvelle procédure de reprise de concessions en état d'abandon aux deux cimetières de Margaux-Cantenac.

Il a été constaté qu'un nombre important de concessions n'étaient plus entretenues par les familles.

Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, il s'est avéré nécessaire d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.



La liste récapitulative (112 dont 37 à Margaux et 75 à Cantenac) des sépultures concernées par cette procédure est consultable à l'entrée de chaque cimetière, à la Mairie et sur le site internet de la Commune.

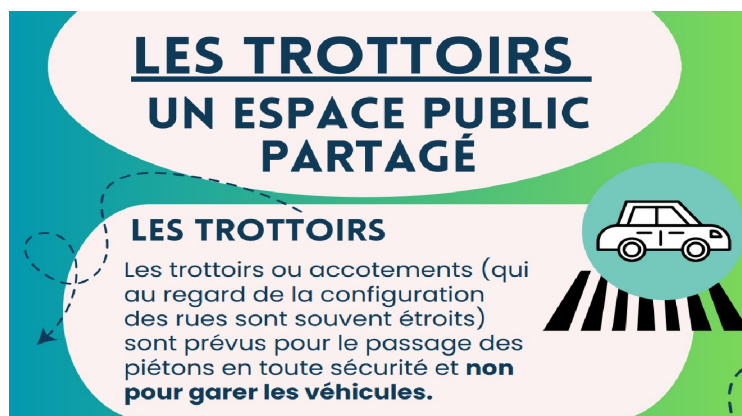
Pour rappel, une concession est considérée comme étant à l'abandon lorsque trois conditions sont réunies:

- *la concession a plus de 30 ans,
- *aucune inhumation n'a été faite au cours des 10 dernières années
- *et elle a cessé d'être entretenue.

Un 2nd constat d'abandon est prévu fin février 2025



Pensez à renouveler vos concessions arrivées à échéance.



INFOS !!!!! SALLES COMMUNALES— Nouveaux tarifs 2025

SALLE SAINT VINCENT

300€ Location Administrés

500€ Location
Hors Commune

400€ Caution



SALLE PORT-AUBIN

500€ Location Administrés

950€ Location
Hors Commune

1000€ Caution



ESPACE BERNARD GINESTET

300€ Location Administrés

500€ Location
Hors Commune

400€ Caution



SALLE DES FÊTES

500€ Location Administrés

950€ Location
Hors Commune

1000€ Caution



Retrouver toutes les informations sur les salles, sur le site internet de la commune

LA COLLECTE DES ORDURES

Depuis le 21 octobre 2024, les agents du service déchets de la Communauté des Communes Médoc Estuaire apposent progressivement sur les bacs de collecte jaune des cravates pour promouvoir les bons gestes de tri.



En fonction de la qualité de tri, votre bac jaune sera marqué à partir d'un système de cravates :

- ⇒ **Vert** = Les consignes de tri sont bien acquises.
- ⇒ **Jaune** = Le tri est fait mais il reste quelques erreurs à corriger. •
- ⇒ **Rouge** = De nombreuses erreurs de tri représentent plus de la moitié de la poubelle. Le bac n'est pas collecté par les équipes de collecte. Vous aurez l'obligation de retirer votre bac pour le présenter à la prochaine collecte des recyclables.



Encore 30% d'erreurs de tri sont observés dans les poubelles jaunes du tri sélectif sur le territoire ce qui génère des coûts supplémentaires.



En cas de doute, un guide pratique du tri est disponible en mairie. Pour toute question, vous pouvez joindre le service déchets de la Communauté des Communes Médoc Estuaire au 05 18 06 10 34 ou par mail decheterie@medoc-estuaire.fr

LES CONTAINERS

Les containers des ordures ménagères doivent être stockés chez vous.

Ils ne doivent pas être laissés sur les trottoirs.

Lors des jours de ramassage, sortir vos bacs la veille au soir uniquement.



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le Samedi 1er juin 2024 , s'est tenue la deuxième élection du Conseil Municipal des Enfants. Une émouvante cérémonie de passation de pouvoir entre le premier conseil municipal des enfants et les nouveaux petits élus, tout ça dans la salle dédiée aux conseils.

Les membres de l'ancienne équipe ont transmis leurs écharpes à ceux de la nouvelle en présence de Mme le maire Sophie Martin, d'adjoints, élus et de la jeune Teen Petite Universe Elegance Nouvelle-Aquitaine, Camille Heliot.

Les nouveaux élus sont au nombre de sept. Le CME se compose de 5 filles et 2 garçons, âgés de 8 à 11 ans, petite nouveauté deux collégiens de l'ancien CME ont souhaité rester. Ils seront consultants.

L'objectif est toujours le même, viser à sensibiliser les plus jeunes aux enjeux civiques et à leur permettre de s'impliquer dans la vie de leur commune.

L'événement, qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale, a attiré un grand nombre de participants, renforçant l'engagement des jeunes citoyens dans la gestion locale. Les élus fraîchement només ont déjà beaucoup de projets en tête, extrait :

- ⇒ Marches propres, en sollicitant les membres actifs de la commune et ses habitants.
- ⇒ Créations de panneaux pour faire respecter le civisme des parents aux abords des parkings des écoles.
- ⇒ Rajout de jeux dans les écoles
- ⇒ Echanges intergénérationnels
- ⇒ Organisation de journée pour les enfants avec collaboration des associations désireuses de participer.

Et plein d'autres idées qui seront étudiées tout au long de leurs deux ans de mandat.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



LA POLICE MUNICIPALE



Suite à la restitution aux communes de la compétence « politique de sécurité », compétence facultative de la CDC Médoc Estuaire, la police intercommunale a pris fin le 31 décembre dernier.

Afin que les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sécurité et de la salubrité publiques soient assurées, les membres du conseil municipal ont décidé, par délibération du 5 novembre 2024, la création d'un poste de brigadier chef principal au 1^{er} janvier 2025.

La commune de Soussans ayant eu la même démarche pour recruter un policier, il a été décidé par convention entre nos deux communes, de mutualiser les moyens humains et matériels.

Ces deux policiers sont des agents de proximité avec le public. Ils connaissent déjà bien le territoire puisque issus de la police intercommunale. Ils interviennent sur les deux communes (Margaux-Cantenac et Soussans) pour assurer des missions de prévention, de contrôle et de maintien de l'ordre public.

Le bureau d'accueil de la police se situe, pour notre commune, dans le local attenant à la mairie.

Adresse mail : police@margaux-cantenac.fr

Téléphone 06.49.18.43.37

BORNE ELECTRIQUE—NOUVEAUTE

La commune de Margaux-Cantenac a récemment franchi une étape significative vers la transition énergétique avec l'installation de sa première borne de recharge rapide pour voitures électriques.

Ce projet, qui s'inscrit dans une démarche écologique, vise à encourager l'utilisation de véhicules électriques et à réduire l'empreinte carbone.

La première borne, située stratégiquement près du principal axe routier, sur le parking rue de la Trémoille à la sortie du bourg en direction de Soussans, permet aux habitants et aux visiteurs de recharger rapidement leurs véhicules.

Cette initiative répond à une demande croissante pour des infrastructures de recharge, alors que de plus en plus de conducteurs choisissent l'électrique pour leurs trajets quotidiens.



REVEGETALISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE DE MARGAUX



Revégétalisation de la cour de l'école des millésimes : un projet collectif pour un environnement éducatif riche



La cour de l'école de Margaux va faire l'objet d'une transformation remarquable grâce à un projet de revégétalisation impliquant Mme COMBEAU architecte-conseiller du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, M PEREA responsable du service technique de la commune, enseignants, élèves, et élus locaux.

Cette initiative vise à créer un espace extérieur plus agréable et écologique pour les enfants, tout en favorisant leur éveil à la nature et à l'environnement. Ce projet va débiter début 2025, par une rencontre entre les différents acteurs de l'école, où chacun pourra exprimer ses idées et ses souhaits concernant l'aménagement de la cour.

Les élèves, pourront proposer d'intégrer des plantations variées, des espaces de jeux naturels et des zones de détente. Les enseignants auront la possibilité de mettre en avant l'importance des espaces pour les apprentissages en plein air.

Les élus de la commune auront également à jouer un rôle clé dans ce projet, en facilitant les démarches administratives et en mobilisant des ressources pour la mise en œuvre.

Grâce à leur engagement, l'école pourra bénéficier de l'expertise de paysagistes, en créant un plan d'aménagement respectueux de la biodiversité locale.

Ensemble, ils vont repenser la cour.

L'ensemble de la communauté éducative se réjouit de cette initiative, qui ne se limite pas à embellir l'espace, mais à créer également un lieu propice à l'épanouissement des élèves.

La cour de l'école de Margaux deviendra ainsi un véritable jardin d'apprentissage, où les enfants pourront explorer, jouer et découvrir la richesse de la nature au quotidien. Ce projet exemplaire montre que l'engagement collectif peut transformer un espace et contribuer à un avenir plus vert et durable pour les générations futures.



**Inscriptions
Scolaires
Petite Section
2025-2026**

Votre enfant né en 2022, entre en petite section de maternelle dans notre école communale " les p'tits pépins " de Cantenac, pensez à contacter la Mairie 05.57.88.71.36 pour vérifier qu'il soit bien inscrit sur nos listings.

A savoir : pas de renouvellement d'inscription à effectuer lorsque votre enfant change d'école (Margaux ou Labarde).

Evènements 2025

JANVIER

- 05.01.2025 : Arbre de Noël Amicale des Pompiers
- 11.01.2025 : Galette des Rois Dojo
- 17.01.2025 : Vœux à la Population Mairie
- 25.01.2025 : Course Apa
- 25.01.2025 : Soirée Jeux Marg'o Loulous

AVRIL

- 05.04.2025 : Concert Harmonie de Macau
- 06.04.2025 : Marche Les Escangaux
- 12.04.2025 : Atelier Yogamargaux
- 12.04.2025 : Bourse aux Vêtements Bouge ton Cœur
- 19.04.2025 : Omelette Pascale Amicale des Pompiers
- 26.04.2025 : Stage Danse Margaux

JUILLET

- 04.07.2025 : Scène Ouverte Cinéma plein air Marché Marg'o Loulous
- 05.07.2025 : Fête de Fin d'Année Dojo
- 14.07.2025 : Fête Communale Feux d'Artifice Mairie Comité des Fêtes
- 22.07.2025 : Don du sang

OCTOBRE

- 04.10.2025 : Vide Armoire Bouge ton Cœur
- 11.10.2025 : Octobre Rose Mairie et Associations
- 12.10.2025 : Loto Comité des Fêtes
- 18 et 19.10.2025 : Margaux Saveurs
- 25.10.2025 : Festival MTF

FÉVRIER

- 01.02.2025 : Quand le Médoc Danse Danse Margaux
- 01.02.2025 : Soirée Dansante Cant'u Danses
- 08.02.2025 : Grande Braderie Bouge ton Cœur
- 08.02.2025 : Atelier Yogamargaux
- 16.02.2025 : Repas des Aînés CCAS
- 22.02.2025 : Loto Comité des Fêtes

MAI

- 04.05.2025 : Journée Environnement les Escangaux
- 08.05.2025 : Commémoration UNC
- 10.05.2025 : Spectacle Cabaret Danse Margaux
- 17.05.2025 : Marché Artisanal Bouge ton Cœur 30 ANS
- 24.05.2025 : AVTV Mairie
- 31.05.2025 : Vide Grenier APE
- 31.05.2025 : Soirée Dansante Cant'u Danses

AOÛT



NOVEMBRE

- 01.11.2025 : Stage Danse Margaux
- 08.11.2025 : Soirée Dansante Cant'u Danses
- 08.11.2025 : Soirée Karaoké Comité des Fêtes
- 11.11.2025 : Commémoration UNC
- 15.11.2025 : Journée Plantations Les Escangaux
- 29.11.2025 : Atelier Yogamargaux
- 29.11.2025 : Bourse aux jouets Bouge ton Cœur

MARS

- 12.03.2025 : Carnaval Bouge ton Cœur
- 15.03.2025 : Stage Danse Margaux
- 21.03.2025 : Loto Association Parents d'élèves
- 22.03.2025 : Soirée Campagnarde Comité des Fêtes
- 29.03.2025 : Soirée dansante Cant'u Danses

JUIN

- 06.06.2025 : Kermesse École des Millésimes
- 14.06.2025 : Gala Danse Margaux
- 14.06.2025 : Jeux d'enfants Bouge ton cœur
- 20.06.2025 : Kermesse École les p'tits pépins
- 21.06.2025 : Gala Danse Classique
- 28.06.2025 : 2 Vides Grenier Bouge ton cœur/Amicale Pompiers
- 29.06.2025 : Concert Marojallia

SEPTEMBRE

- 01.09.2025 Rentrée des Classes Écoles
- 06.09.2025 Forum des Associations Mairie

DÉCEMBRE

- 06 et 07.12.2025 : Marché de Noël
- 13.12.2025 : Noël des Enfants Danse Margaux
- 31.12.2025 : Soirée Dansante Cant'u Danses

Retrouvez l'agenda sur le site internet de la Mairie





Le mot de Béatrice Eyzat-Adjointe au Maire en charge de la Vie Associative

La commune de Margaux-Cantenac compte près de 30 associations avec des activités multiples, aussi bien pour les petits que pour les grands et les très grands. Vous pouvez faire du Football, du Judo, du Yoga, de la danse classique, de salon et même de cabaret, du Postural Ball, mais aussi des activités manuelles comme la peinture, la poterie, où bien encore participer aux festivités organisées par chacune des associations de la commune.

Si vous souhaitez aider une des associations de la commune comme bénévole, n'hésitez pas à les contacter elles seront ravies de vous accueillir.

Le planning des différentes animations pour l'année 2025 est diffusé dans ce journal.

Bonne année 2025.

MAROJALLIA



L'association Marojallia est une association multiculturelle affiliée à la Ligue de l'Enseignement. Elle présente en ce moment trois orientations :

* Atelier poterie : découverte de l'argile, modelage,

tournage, émaillage... L'atelier, situé près du dojo, est ouvert trois demi-journées par semaine. Marojallia participe aussi à différents marchés ou expositions pour faire découvrir son travail et vendre pour l'association les productions des ad-

hérents.

* Organisation de visites de sites d'intérêt culturel, environnemental ou patrimonial (Marquèze, Cordouan, le vieux Bordeaux...)



* Organisation de concerts : en juin 2024, c'était un concert autour du requiem de Fauré. En juin 2025, nous proposerons un concert de musique sud-américaine (flûtes, chœur et orchestre).

L'association attend un engagement actif de chacun de ses membres pour qu'elle puisse vivre au bénéfice de toutes et tous.



YOGA MARGAUX- UN MOMENT POUR SOI

L'association Yoga margaux et ses professeurs de yoga certifiés vous proposent chaque lundi et mercredi soir de prendre soin de vous.

- **Le lundi soir à l'Espace Bernard GINESTET**, Nathalie VIGREUX et Melody RINCON, en alternance, vous proposent un cours de Hatha Yoga débutant.

- **le mercredi soir à la salle Port-Aubin**, Géraldine DESCoubes enseigne le Hatha, Hatha flow et Yin, intermédiaire.

Ces séances de 1h15 environ se déroulent en trois temps : un petit moment de méditation pour couper avec sa journée et se centrer sur soi, un enchaînement plus ou moins dynamique de postures et pour finir un temps de relaxation sonore ...ou pas.

Avant tout, le yoga nous permet de nous réapproprier notre respiration. Faites le test alors que vous lisez ces lignes... Comment respirez-vous? Par la bouche ou le nez? Lorsque vous inspirez, votre ventre se gonfle, un peu, beaucoup ? Bloquez-vous votre respiration même un court instant en lisant ?

Une belle respiration par le nez, ventrale, intercostale et claviculaire, régulière, agit sur l'agitation, le stress, l'anxiété. Les postures viennent ensuite la solliciter.

Ces séances permettent d'améliorer notre condition physique, notre tonus musculaire, notre souplesse et notre coordination.

Suite à plusieurs demandes, nous réfléchissons à ouvrir un cours de yoga sur chaise adapté à des personnes à mobilité réduite. Si êtes intéressé n'hésitez pas à nous contacter.

En complément des cours, l'association propose des ateliers durant l'année à des prix tout doux, pour permettre à tous (adhérents et extérieurs) de découvrir cette discipline du corps et de l'esprit qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques.

L'atelier du 1er décembre a été une réussite avec 18 participants. Deux ateliers sont déjà en cours de préparation suite au succès de celui de décembre 2024: le 9 février 2025 et le 13 avril 2025 à la salle Port-Aubin. De belles surprises à venir, osez l'expérience !



Toutes les informations sont à retrouver sur notre site internet : <https://yogamargaux-2.s2.yapla.com/fr/> ou sur Facebook !

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : yogamargaux.cantenac@gmail.com et nous rejoindre à tout moment de l'année.



AVC

L'association AVC AIT Carpe Diem organise des manifestations un peu partout en France, 15 ateliers en vidéoconférence chaque semaine permettant ainsi aux personnes ayant eu un AVC de faire des activités de chez eux sans se déplacer.

Dans le Médoc et sur Margaux plus particulièrement, nous organisons :

NOUVEAU des cafés post AVC à compter de janvier 2025, les 3ème mardis du mois de 10h à 12h. C'est un temps d'échanges, de discussions où les proches aidants sont invités également. Cela se passe à la Maison Sport-Santé de Margaux 38 cours Pey Berland - accès au fond du parking de la maison de santé.

Des resto post AVC où les discussions sont spontanément plus orientées vers la vie au quotidien, échanger nos trucs et astuces ... La vie

Une émission de radio sur RIG "santé-société" tous les 1er mercredi du mois,

Des conférences de prévention de l'AVC dans les entreprises, Mairies, Préfectures, Groupement, Communauté de Communes ...

Cathy Schwartz, présidente de l'association et titulaire d'un Diplôme Universitaire patient-formateur au parcours en soins chroniques de la Faculté de médecine de Bordeaux, est patiente partenaire à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Margaux. Pour la contacter avcaitcarpediem@gmail.com

Des ateliers PETAL ou ETP (Education Thérapeutique du Patient) coconstruits avec le personnel en santé pour permettre aux patients de mieux connaître leur maladie donc mieux la vivre. Ces ateliers vont commencer en 2025 avec des thématiques communes à plusieurs pathologies : gestion de la douleur, les émotions, l'acceptation, le sport adapté, le diabète gestationnel ...

des e-ateliers en culinothérapie, (ré)apprendre à cuisiner sain et en fonction de sa pathologie, ateliers dispensés par Cathy Schwartz culinothérapeute au Québec.

Nous sommes ravis de vous accueillir pour vous aider à mieux vivre après un AVC, un AIT principalement et d'autres maladies chroniques pour les ateliers. Prenez soin de vous et des vôtres.

Pour en savoir plus :

le site www.avcaitcarpediem.com ,

sur Facebook www.facebook.com/AVCAITCarpeDiem ,

notre groupe privé de discussion sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/1034578770017553> ,

sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/cathy-schwartz-pr%C3%A9sidente-de-l-association-avc-ait-carpe-diem-44a983269/>



L'ECOLE DE DANSE CLASSIQUE ANNE MOREAU

L'ECOLE DE DANSE CLASSIQUE ANNE MOREAU compte désormais une 30ème d'élèves et

c'est avec autant d'enthousiasme que de nouveaux danseurs en herbe ont rejoint les plus anciens.

Cette année 2024 se termine avec la participation des élèves à un spectacle proposant un petit

échantillon de chorégraphies apprises depuis le mois de Septembre.

Le 1er Juin un spectacle sur le thème des éléments a permis aux danseuses de démontrer tous les

progrès accomplis tout au long de l'année et de s'exprimer sur scène devant un public venu nombreux pour les encourager.

Chaque semaine ils viennent découvrir la danse, développer leur imagination, leur créativité et le plaisir de danser tout en perfectionnant leur technique en danse classique.

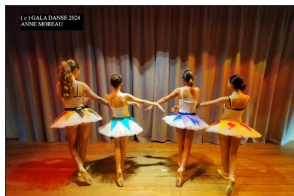
C'est avec passion et bienveillance que leur professeur propose des cours de danse classique.

LE MERCREDI de 18h à 18h45 pour les 3-5 ans

LE MARDI de 17h15 à 18h15 pour les 6-8 ans

18h15 à 19h30 pour les 9-12 ans

19h30 à 20h30 pour les 13-18 ans



ANNE MOREAU et ses élèves vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2025 et seront heureux de vous accueillir le DIMANCHE 22 JUIN 2025 à 15h pour leur spectacle de fin d'année.
Renseignements et contact

MARGAUX SAVEURS

La 15ème édition de Margaux Saveurs s'est déroulée du jeudi 17 octobre soir au dimanche 20 octobre.

Elle a rassemblé quasiment 3 000 visiteurs partagés sur chacun des temps forts et visites de la manifestation sur le week-end.

C'est une vingtaine d'adhérents à l'association qui a ouvert au public, dont 18 domaines viticoles.

Les visites et dégustations s'organisaient sous quatre thématiques personnalisées permettant aux visiteurs de découvrir le vin de Margaux et ses richesses. Aussi, l'histoire et l'architecture des châteaux ainsi que la biodiversité et les trésors d'innovation de notre territoire ont été mis à l'honneur.

130 personnes ont partagé le Gerbaude de l'appellation Margaux à la salle des fêtes Port-Aubin et 300 personnes ont dansé aux rythmes du groupe EchOo à la Soirée des Saveurs à la salle des fêtes de Margaux-Cantenac, cours Pey Berland. Une dizaine de foodtrucks étaient présents pour proposer restauration sur place.

C'est l'emblématique Château Margaux qui accueillait le déjeuner du dimanche pour célébrer ce quinzième anniversaire de la manifestation. 270 personnes ont répondu à l'appel des festivités gustatives et oenologiques.

En route pour 2025 : avant-dernier week-end d'octobre.

VLR BALL, une petite association qui roule !



VLR BALL, une petite association qui roule !

L'association VLR BALL créée en avril 2018 ouvre ses cours à la rentrée 2018.

Elle propose des cours de Postural Ball°, activité "Sport Santé Bien-être" pratiquée en

contact permanent avec un gros ballon swissball. La séance se déroule en musique tout en

fluidité avec des déplacements et transitions codifiés pour une sécurité maximale. On y alterne des postures de renforcement musculaire maintenues en statique avec des relâchements ou des étirements passifs sans contraction musculaire volontaire.

Résultat : libération immédiate des tensions du corps et de l'esprit, mieux-être général, prévention des maux de dos, amélioration des postures au quotidien, travail des muscles profonds et stabilisateurs et surtout du transverse.

Le Postural Ball° s'adresse à tout public, grand sportif, débutant, pathologie... on adapte simplement les postures.

Pour cette nouvelle saison, l'association VLR BALL propose des cours de Fighting Ball°, activité cardio de renforcement musculaire pratiquée avec un swissball en binôme utilisant des mouvements de fitness, d'arts martiaux et de boxe.

Résultat : amélioration du cardio, renforcement musculaire général, grosse dépense calorique par séance, libération de l'esprit, activité fun.

Accessible tout public

Les cours sont dispensés par Valérie Couzy instructrice certifiée Postural Ball° et Fighting Ball°

*Cours collectifs à partir de 12 ans à la Salle Port-Aubin :

Le lundi :

- Postural Ball° : 18h30/19h15 et 20h30/21h15
- Fighting Ball° : 19h45/20h30

Le mardi :

- Postural Ball° : 9h30/10h15

BOUGE TON CŒUR

Grâce à nos actions tout au long de l'année, nous avons pu encore une fois offrir un cadeau de Noël à chaque enfant des 3 écoles, ils étaient 344 cette année; très heureux d'avoir pu rencontrer le Père Noël. Rendez vous à tous lors de nos manifestations 2025.

PLANNING MANIFESTATIONS 2025

8 FEVRIER : Grande braderie

12 MARS : Carnaval des enfants

11, 12 AVRIL : Bourse aux vêtements Printemps-Eté

le 11) dépôt des articles à vendre de 9 h à 18 h.

le 12) vente de 9 h à 17 h.

18 MAI : Exposition-Vente Artisanale et Marché Gourmand

(Anniversaire 30 ans de l'Association)

14 JUIN : Après-midi jeux des enfants et goûter (gratuit)

29 JUIN: Vide-Greniers.

4 OCTOBRE : Vide-Armoires

28, 29 NOVEMBRE : Bourse aux jouets, Bric à Brac, (Braderie resto du cœur).

le 28) dépôt des articles à vendre de 9 h à 18 h.

le 29) vente de 9 h à 17 h. (reprise des invendus à 19 h)

CANT'U DANSES



Cant'U DanSES : Une saison riche en activités et en nouveautés pour les passionnés de danse !

L'association Cant'U DanSES, incontournable dans le paysage associatif local, continue de faire danser les habitants avec une énergie communicative. Forte d'une saison 2023/2024 dynamique, l'équipe prépare une année 2024/2025 tout aussi prometteuse, marquée par des nouveautés et des événements fédérateurs.

Retour sur une saison 2023/2024 réussie

L'an dernier, Cant'U DanSES comptait 43 adhérents qui ont participé activement aux cours et événements. Les 34 séances hebdomadaires, animées par Murielle de Danse Project, ont permis aux amateurs de découvrir et perfectionner leur pratique du rock, de la salsa, du cha-cha-cha et de diverses danses en ligne.

L'association a également brillé par son engagement événementiel : des soirées festives ont ponctué l'année, comme celles du 18 novembre, du réveillon ou encore du 1er juin. Un point d'orgue a été la participation à des initiatives solidaires, notamment une journée dédiée au Téléthon le 2 décembre. Des rendez-vous conviviaux comme les "anniversaires du mois" ont renforcé l'esprit familial de l'association.

Une saison 2024/2025 sous le signe du renouveau

Avec 56 adhérents inscrits à ce jour, l'association enregistre une belle progression. Les cours sont réorganisés pour mieux répondre aux attentes des participants :

- Mardi à la salle Port Aubin : des cours de rock et de danses diverses sur trois niveaux, dispensés par Murielle, avec des danses à thème comme la bachata, le tango et le cha-cha-cha, à raison d'une danse par trimestre.
- Jeudi à la salle des fêtes de Margaux : des cours de salsa débutants et intermédiaires animés par Kéké, une nouveauté très attendue cette saison.

Les moments de partage restent une priorité, avec des entraînements mensuels dédiés aux danses en ligne et des anniversaires fêtés autour d'auberges espagnoles.

Des soirées toujours plus variées Cant'U DanSES innove cette année avec des soirées aux thèmes variés :

- ⇒ **16 novembre** : soirée Caraïbes avec un stage de kizomba.
- ⇒ **31 décembre** : réveillon en auberge espagnole où chaque participant est invité à concocter des plats festifs.
- ⇒ **1er février** : soirée freestyle avec food truck et un stage surprise.
- ⇒ **29 mars** : soirée cabaret, en collaboration avec Danse Margaux, qui présentera un spectacle.
- ⇒ **31 mai** : soirée classique avec un stage et un repas convivial.

Avec une programmation riche et variée, Cant'U DanSES s'impose comme un acteur clé de la vie culturelle et associative locale. Une chose est sûre : cette saison, on n'a pas fini de danser !



L'OISEAU LIRE

L'Oiseau Lire, association créée en 2004 et rayonnant sur onze communes du Médoc, a pour objet **d'apprendre ou réapprendre à lire et à écrire à un public d'adultes ! et de jeunes adultes de plus de 16 ans**, en mettant en place des activités permettant de gagner en autonomie dans le quotidien.

Accompagnée par la CAF de la Gironde, l'association réalise, tout au long de ! l'année 2021, une étude sociale sur le territoire du Médoc.

Cette étude servira de « photographie » territoire et permettra de mieux **connaître et définir les besoins**, notamment en termes d'animations et d'accompagnement de la population.

Pour réaliser cette étude, nous avons besoin de vous pour :

-Nous faire **connaître votre avis** sur l'animation socioculturelle du Médoc

-Nous **exprimer vos besoins** en termes de vie sociale sur le territoire

Nous accompagner dans cette étude et **prendre part au projet** .

L'Oiseau Lire

06 75 17 76 41

www.oiseaulire33.fr

oiseaulire33@gmail.com

maeva.sirio@oiseaulire33.fr

Et si **L'Oiseau Lire** était un **Espace de Vie Sociale**

Itinérant

Sillonner le territoire pour venir à votre rencontre et être plus accessible à tous



Des ateliers variés

Continuer l'apprentissage du français, de la lecture et de l'écriture grâce à des ateliers variés et conviviaux



Des partenariats

Etre une association ressource pour vous guider et vous orienter vers les autres acteurs du territoire en fonction de vos besoins et recherches



LA COMMUNE PARTICIPE À UN JEU DE SOCIÉTÉ!



Cirno

*Le chasseur de Trésors
Destination Gironde*

LA COMMUNE A ÉTÉ RETENUE POUR REPRÉSENTER LA GIRONDE AVEC 35 AUTRES DANS LE NOUVEAU JEU FAMILIAL CIRCINO, LE CHASSEUR DE TRÉSORS - DESTINATION GIRONDE.

CE JEU UNIQUE EST RÉALISÉ DANS UN CADRE INSTITUTIONNEL EN COLLABORATION AVEC GIRONDE TOURISME DANS LE BUT DE METTRE EN AVANT LES COMMUNES DU TERRITOIRE GIRONDIN.

VOUS POUVEZ RETROUVER VOTRE JEU :
AU CAFÉ DE LA GARE
OU EN VOUS CONNECTANT SUR LE SITE :
WWW.CREACOMGAMES.COM



Une photo, une Histoire

Saviez-vous que le Monument aux Morts n'a pas toujours été à l'Espace Bernard Ginestet ?

Avant Avenue de la Gare



Quand vous vous promenez dans l'Espace Bernard Ginestet vous voyez le Monument aux Morts. Ce monument n'a pas toujours été à cet emplacement.

En 1919, les populations touchées par l'horreur de la guerre, ressentaient la nécessité de perpétuer la mémoire de leurs enfants morts pour la France, Margaux avait autour de 1500 habitants, 61 jeunes d'une moyenne d'âge de 24 ans ne revinrent pas soit 5 % de la population. Le Conseil Municipal de l'époque, le 24 novembre 1919, prenait un arrêté pour construire un Monument aux Morts et choisir un emplacement adapté dans un quartier dynamique celui de la gare qui avait déjà 45 ans : à l'intersection de l'Avenue de la Gare et la Route de Castelnau,

Ce premier monument avait pour emblème à son sommet une statue de la Victoire. Mais, en 1951 au sortir la seconde guerre mondiale où un enfant de Margaux était mort, il fallait restaurer le monument pour inscrire ce nouveau disparu. La statue de la victoire ayant subi les outrages du temps, fut remplacée par un coq. Puis en 1954, un nouveau nom fut inscrit, mort à la fin de la guerre d'Indochine.

Dans les années 2000, devant la circulation toujours plus grandissante, toutes cérémonies étaient devenues impossibles et dangereuses sur ce site. En 2007, en accord avec les Anciens Combattants, l'Espace Bernard Ginestet fut choisi comme le site le plus pertinent pour accueillir le monument. Le Conseil Municipal de l'époque décida donc de reconstruire le monument aux morts à l'identique et la sculpture du coq fut gardé.

Aujourd'hui, c'est dans ce cadre de verdure et propice aux recueils que vous pouvez assister aux cérémonies commémoratives.

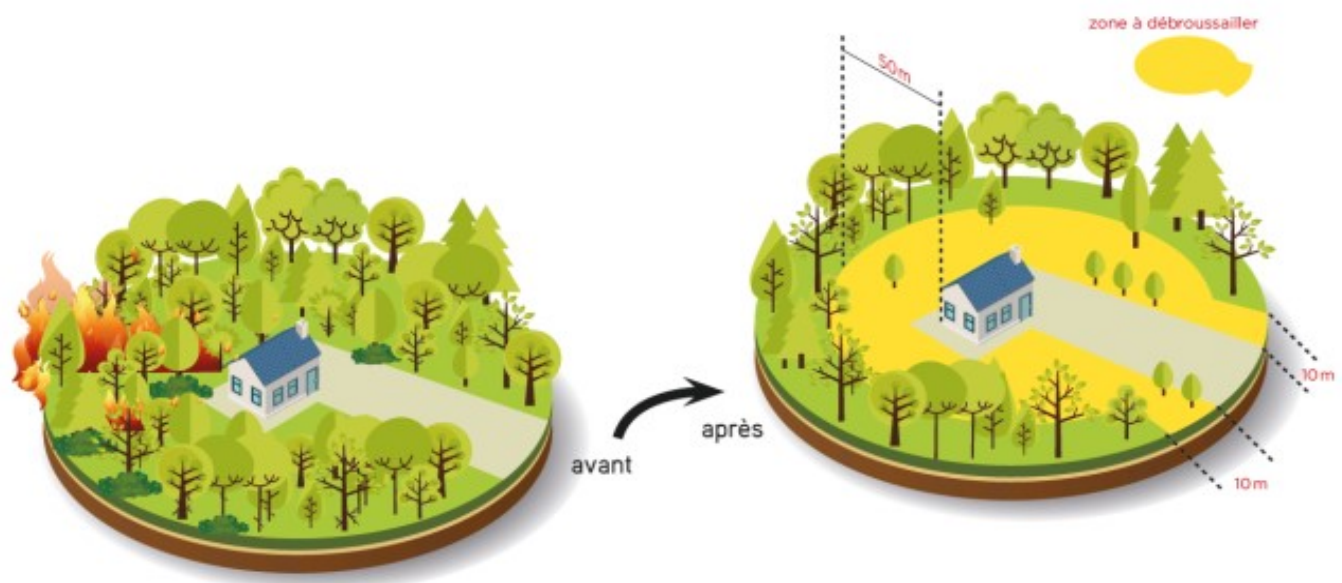
Jacqueline DOTTAIN



Après Espace Bernard Ginestet

DÉBROUSSAILLEMENT

Un devoir face au risque d'incendie



LES INCENDIES EXCEPTIONNELS DE L'ÉTÉ 2022 ONT RAVAGÉ PRÈS DE 30 000 HECTARES DE FORÊT CE QUI NOUS RAPPELLE L'IMPORTANCE D'AGIR, CHACUN À SON NIVEAU, POUR LUTTER CONTRE LES FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION.

LE DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE FAIT PARTIE DES TERRITOIRES OÙ LES BOIS ET FORÊTS SONT PARTICULIÈREMENT EXPOSÉS AU RISQUE FEUX DE FORÊT, IL EST CELUI QUI COMPTE LE PLUS GRAND NOMBRE DE DÉPART DE FEUX AU PLAN NATIONAL.

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT CONCERNENT LES PROPRIÉTAIRES D'UN TERRAIN - BÂTI OU À BÂTIR - SITUÉ À MOINS DE 200 MÈTRES D'UNE FORÊT, D'UN BOIS OU DE LANDES.

Dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation ou ses annexes

Le débroussaillage est une obligation légale tout manquement à cette obligation est sévèrement puni par le code pénal.

Il s'agit de réduire la densité de végétaux, d'élaguer les arbres à 2.5 mètres, supprimer les arbustes, couper la végétation basse... Ces travaux doivent être réalisés entre mi-octobre et fin février.

Les végétaux coupés doivent être déposés en déchetterie.